

Hôtellerie et tourisme Spécialité Tourisme d'affaires, festivalier et environnement urbain

RNCP5916 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	334p
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Perpignan Via Domitia

<http://www.univ-perp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

tourisme d'affaires et du tourisme festivalier

La licence vise la formation de personnels opérationnels de niveau II pour les domaines du tourisme d'affaires et du tourisme festivalier. Les étudiants visent une insertion professionnelle tant au sein de structures institutionnelles que privées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation a pour objectif d'apporter des connaissances et compétences au niveau de la production et de la commercialisation de produits de tourisme d'affaires et festivaliers. Il s'agira d'être capable de proposer des prestations adaptées à une clientèle spécifique en tenant compte des particularités d'un territoire et dans une perspective de développement durable.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tourisme

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Créateur ou responsable d'une entreprise du tourisme d'affaires et/ou festivalier
- Concepteur et gestionnaire de produits de tourisme d'affaires et/ou festivalier
- Chargé de mission tourisme et loisirs dans les collectivités territoriales
- Responsable tourisme d'affaires et/ou festivalier auprès d'une institution touristique
- Responsable de Palais des Congrès, Parc des Expositions, Centre d'affaires...
- Responsable clientèle d'affaires dans une structure d'hébergement
- Conseiller voyage en plateau d'affaires
- Responsable d'équipe en plateau d'affaires
- Responsable d'agence de communication événementielle

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-perp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5916/>